

monde entier, pour renverser la société complètement. En fait, il arrive parfois qu'un homme terrorise à lui seul une société. C'est ce qu'a fait l'étrangleur de Boston, pendant un certain temps, dans cette ville.

Quand un groupe menace l'État, qu'on ne connaît pas son importance, et qu'il exécute ses menaces au moyen de bombes, d'enlèvements et de meurtres, je prétends que l'État a le devoir de prendre des mesures pour protéger ses citoyens. C'est ce que le gouvernement de notre pays a fait, et je crois qu'il va encore le faire.

Il me paraît un peu étrange que le parti conservateur veuille aujourd'hui que ce comité juge une mesure pour laquelle ce parti a voté l'automne dernier. Il demande maintenant que le comité étudie la question et rende un jugement sur un vote et une décision auxquels il a participé l'automne dernier en votant pour le règlement en vertu de la loi sur les mesures de guerre et pour la loi sur l'ordre public (mesures provisoires). Maintenant il fait une espèce de culbute. Je ne sais si les conservateurs pensent que le vent politique a tourné, mais il est très difficile de comprendre leur point de vue. J'ai l'impression, sans la moindre mauvaise foi, qu'ils cherchent encore à faire de l'électoratisme d'une question très grave, qui, dans ma province, est une question de vie ou de mort.

Pour terroriser une société, je le répète, il suffit d'un groupe très restreint. Il faut toutefois se rendre compte, je pense, qu'en plus du petit groupe décidé à recourir à la violence sous l'étiquette du FLQ, il y en avait d'autres qui avaient beaucoup de sympathie pour ses objectifs. Même s'ils n'employaient ni fusils, ni dynamite, ni autre arme, ils étaient prêts à aider ceux qui le faisaient. A l'instant même, des gens sont devant les tribunaux pour cela précisément, des gens qui ont aidé ceux qui étaient recherchés par la police à lui échapper, qui ont aménagé des placards secrets dans leurs maisons et leurs appartements et qui ont aidé à trouver des gîtes pour les membres du FLQ.

A mon avis, un grand nombre de gens—je ne sais combien—sont probablement prêts à appuyer le FLQ s'ils peuvent en faire davantage. Ce sont des sympathisants. Il est malheureux de le dire mais c'est la vérité. Depuis quelques années nous sommes témoins de la haine et de la violence qui agitent la ville de Saint-Léonard au Québec, là où se produisirent de terribles émeutes. Cette fureur s'est manifestée aux défilés de la Saint-Jean-Baptiste en 1968 et 1969; il y eut des blessés, des dégâts matériels et l'émeute éclata. Nous l'avons aussi constaté à la marche sur McGill qui réunit des milliers de manifestants et où l'on se livra à de nouvelles violences sur des biens et des personnes.

• (9.50 p.m.)

M. Broadbent: Le député me permettra-t-il une question?

M. Allmand: Oui.

M. Broadbent: Si le député est au courant, parlerait-il, dans le cadre de ses observations, des événements qui sont survenus la semaine dernière à Washington, alors que plusieurs milliers de personnes ont décidé de paralyser virtuellement le gouvernement du pays? C'était là

l'objectif que s'était donné ouvertement cette manifestation de masse. Le gouvernement des États-Unis n'a ni décrété la loi sur les mesures de guerre ni déclaré qu'une insurrection était imminente, bien que dans un certain sens, il eût bien pu le faire, menacé qu'il était par ces milliers de personnes qui prétendaient le paralyser. Le gouvernement américain a eu recours à l'application normale de la loi et a arrêté 7,000 personnes, les a gardées en prison pendant un moment, puis les a libérées. Le député qui se lance ainsi à la défense de son gouvernement pourrait-il comparer la façon d'agir de ce dernier avec celle du gouvernement de la république voisine?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, j'ai vu un film retraçant les événements de Washington, et ces événements semblaient de nature pacifique. Les hommes et les femmes qui se sont rendus à Washington ne menaçaient pas de recourir à la violence. Ils avaient indiqué à l'avance qu'ils n'y auraient pas recours. Il me semble que leur comportement fut très pacifique et je leur aurais donné mon appui. Par contre, si l'on considère la manifestation de Saint-Léonard et les bagarres auxquelles elle a donné lieu, les échauffourées qui se sont produites lors de la grève des policiers à Montréal ainsi que les émeutes qui ont eu lieu dans cette ville à d'autres occasions...

Une voix: De véritables insurrections?

M. Allmand: Ainsi que je l'ai dit dans mon intervention sur la loi sur les mesures de guerre, l'insurrection appréhendée se présentait sous la forme de menaces de recours à la violence dans le but de détruire la constitution de l'État, non pas au moyen d'une révolution du genre traditionnel où des révolutionnaires armés descendent dans la rue pour y affronter les forces de l'ordre, mais au moyen d'un terrorisme recourant aux menaces, d'assassinats sélectifs, d'attentats à la bombe et de la violence, en vue de créer un bouleversement social où les gens ne se sentiraient plus libres de se comporter comme on se comporte dans un pays démocratique. Dans de pareilles conditions, les gens pourraient ne plus avoir envie de briguer des charges publiques, ils pourraient cesser de s'exprimer librement, cesser d'administrer la province et cesser de résider dans cette province où ils ne seraient plus libres de se comporter comme on se comporte dans un pays démocratique.

Pas besoin d'une révolution pour créer une atmosphère pareille. Il suffit de constituer un groupe qui déclare publiquement son intention de commettre des assassinats, des actes de terrorisme et des attentats à la bombe. En réalité, ce groupe a commis un attentat à la bombe tous les dix jours pendant sept ans et causé la mort de sept personnes. Il ne faut pas oublier que ce groupe, responsable de ces choses, a menacé la vie de deux importants personnages, un diplomate et un ministre. A ce moment-là, personne ne savait où finirait cette violence. Le gouvernement est intervenu vigoureusement pour s'assurer que rien d'autre ne surviendrait, et je soutiens que rien d'autre n'est arrivé parce que le gouvernement est intervenu.

Des voix: Bravo!

M. Allmand: Nous avons connu, en fait, depuis octobre dernier une paix relative à Montréal et au Québec. A cause de cela, j'étais contre la prolongation de la loi